



EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU SYNDICAT MIXTE DÉPARTEMENTAL DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

DÉLIBÉRATION N°DELCA25_12_0002

OBJET :

Renouvellement d'une ligne de trésorerie

L'an deux mille vingt cinq, le deux décembre, le Conseil d'Administration du Syndicat Mixte Départemental de l'Eau et de l'Assainissement, dûment convoqué, s'est réuni, sous la présidence de Mme Christine TEQUI, Présidente du SMDEA.

PRÉSENTS :

Christine TEQUI, Alain MAYODON, Thierry PORTET, Marc SANCHEZ, Raymond BERDOU, Jacques ESCANDE, Pierre VIEL, Henri BENABENT, Daniel BESNARD, Elisabeth CLAIN, Jean-Paul FERRE, Joelle EYCHENNE

ABSENTS :

Christian LOUBET, Jean-Pierre BOIX, Francis MAGDALOU, Alain METGE, Alain GARNIER, Jean-Claude SERRES, Jérôme BLASQUEZ, Jean-Michel SOLER

PROCURATIONS :

Louis MARETTE donne pouvoir à Christine TEQUI

Secrétaire de séance : Mme Elisabeth CLAIN

En préambule, Madame la Présidente rappelle aux membres du Conseil d'Administration les lignes de trésorerie souscrites en vigueur actuellement :

	Crédit Mutuel (1)	Caisse d'Épargne (2)	La Banque Postale (3)
Montant	4.9 M€	4.9 M€	4.9 M€
Index bancaire	Euribor 3Mois	Ester	Ester
Marge bancaire	0.55%	0.50%	0.62%
Commissions diverses	3 000 € comm. d'engagement	2 450 € comm. d'engagement 0.01 % comm. de mouvement 0.08 % comm. de non utilisation	2 450 € comm. d'engagement De néant à 0.10 % comm. de mouvement selon taux utilisation

(1) Ligne de trésorerie active jusqu'au 14 décembre 2025

(2) Ligne de trésorerie active jusqu'au 13 octobre 2026

(3) Ligne de trésorerie active jusqu'au 16 octobre 2026

Au 01 décembre 2025, la mobilisation de ces lignes de trésorerie était la suivante :

Titulaire contrat	Montant total (€)	Utilisation (€)	Disponibilités (€)
Crédit Mutuel (1)	4 900 000	0	4 900 00
Caisse d'Épargne (2)	4 900 000	4 900 000	0
La Banque Postale (3)	4 900 000	3 500 000	1 400 000
	14 700 000	8 400 000	6 300 000

Il convient de renouveler le contrat de ligne de trésorerie arrivant à échéance le 14/12/2025 (1).

Le 20 novembre 2025, une consultation pour une ligne d'un montant équivalent de 4 900 000 € a donc été engagée auprès des établissements suivants :

AGENCE FRANCE LOCALE – CREDIT AGRICOLE – CAISSE D'EPARGNE – CREDIT MUTUEL – BANQUE POSTALE – SOCIETE GENERALE

Trois établissements bancaires nous ont adressé les offres ci-dessous :

Banque	CREDIT MUTUEL	AGENCE France LOCALE	LA BANQUE POSTALE	LA BANQUE POSTALE	LA BANQUE POSTALE
Montant	4 900 000 €	4 900 000 €	4 900 000 €	4 900 000 €	4 900 000 €
Durée	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois
Frais fixes	3 000 €	4 900 €	2 450 €	2 450 €	2 450 €
CNU	0,05%	0,10%	0 si taux non utilisation ≤ 50% 0,05% si 50% < taux non utilisation ≤ 65% 0,10% si taux non utilisation > 65%		
Taux	Eur03M + 0,55%	ESTER + 0,59 %	Fixe 2,63 %	Eur03M + 0,54 %	ESTER + 0,67 %

A titre indicatif, au 01/12/2025, la valeur de l'ESTER est de 1.925 %, celle de l'EURIBOR 03M de 2.061 %.

Considérant l'offre du CREDIT MUTUEL aux conditions suivantes :

Montant : 4 900 000 €

Durée : 12 mois

Frais fixes : 3 000 €

CNU : 0,05%

Taux : Eur03M + 0,55%

Oui l'exposé de Mme TEQUI et après en avoir délibéré, à la majorité des membres présents :

- **APPROUVE,**
La dite analyse,
- **AUTORISE,**
Madame la Présidente à signer tout document y afférent.

